

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **90 (1954)**

Heft 29

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

396
MONTREUX, 14 août 1954

LXL^e année — N° 29

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie **Corbaz S.A.**, Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

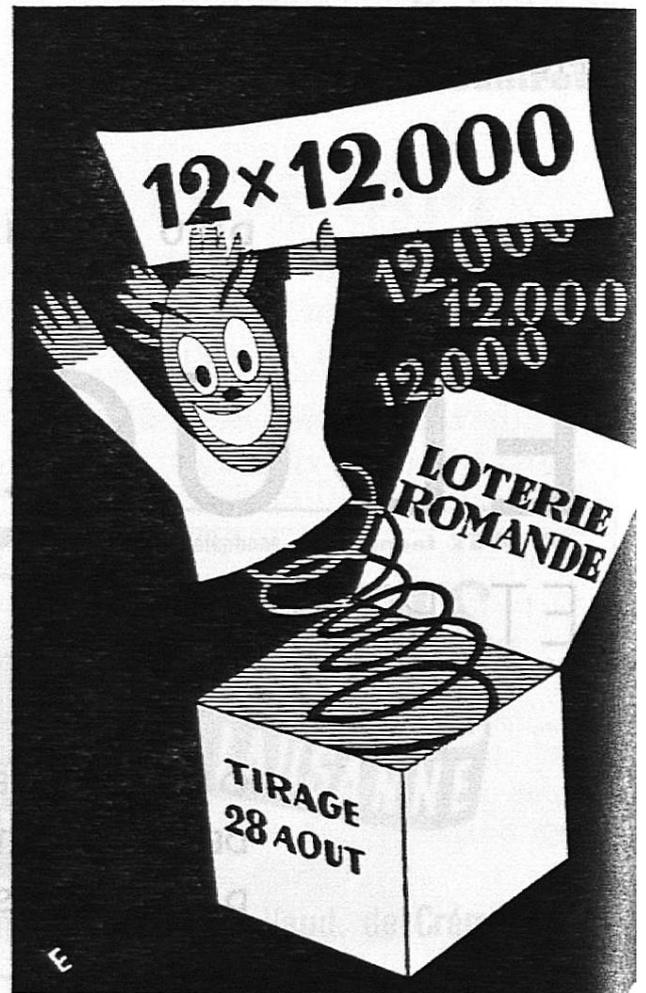
Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

PENSION

pour garçon de 14 ans cherchée dans famille instituteur habitant localité où il pourrait suivre école spéciale, Lausanne excepté. Bons soins et surveillance exigés. Offres avec prix à Mme P. Meyer, av. Beaulieu 13, Lausanne.



Ecoles Ménagères de la Suisse romande

dans vos leçons, donnez la préférence aux

BONNES PÂTES ALIMENTAIRES fabriquées en pays romand :

La Timbale
Yverdon et Fribourg



Sandoz-Gallet S.A.
Nyon

PATES

Sargal

avec
Chèques SILVA

« Pâtes de Rolle »
Rolle



EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

COURS ROMAND D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Organisé par l'Association suisse pour l'orientation professionnelle, en collaboration avec l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, le cours romand annuel vient de tenir ses assises, la semaine dernière, à Fribourg. Ouvert par une allocution tout à la fois pleine de bon sens et fort spirituelle de M. le conseiller d'Etat Maxime Quartenoud, il a été présidé par M. J. Schwar, directeur de l'Office cantonal vaudois d'O. P. Les participants, au nombre de 33, et venant de tous les cantons romands et du Tessin, ont assisté aux conférences suivantes :

« Le Caractère (notion, formation, place dans la personnalité), par M. Alfred Sudan, chef de l'Office cantonal fribourgeois, et « Caractère et intelligence » (test analytique de Meili, théorie, technique, applications pratiques) par le même orateur.

« Caractérologie » (typologie psychologique, typologie de Le Senne, utilisation en O. P.), par M. l'abbé Emile Marmy, professeur à Fribourg et à Lyon.

« Psychopathologie » (troubles caractériels chez l'enfant et l'adolescent), par Mlle Marie-Louise Bertrand, de l'Office médico-pédagogique de Monthey.

« Morphopsychologie » (fondements, typologie, synthèse, utilisation en O. P.), par le Dr Jean Thurler, de Fribourg, et « Maladies professionnelles » (phénomènes allergiques, origines, processus, gravité, diagnostic), par le même orateur.

« La graphologie » (fondements, techniques, utilisation en O. P.), puis « Analyse d'écritures et comparaisons avec les résultats d'autres tests », par Mlle Alice Perret, conseillère de profession à Lausanne.

« Un test caractériel pour un diagnostic rapide » (test Gex), par M. Maurice Gex, professeur à l'Université de Lausanne.

« Psychanalyse et orientation professionnelle », par M. Baudouin, professeur à l'Université de Genève.

« Législation du travail » (loi fédérale relative à la prévention des accidents professionnels), par M. Carlo Pontelli, ingénieur de la SUVAL, à Lucerne.

« Un test de caractère » : le dessin de l'arbre (fondements théoriques, technique, interprétation) par M. Karl Koch, directeur de l'Institut psychotechnique de Lucerne.

Des discussions très nourries ont suivi chacun des exposés et les participants ont eu l'occasion de se livrer à des travaux pratiques avec des élèves fribourgeois. Les orienteurs ont, de plus, entendu des causeries sur les métiers de cartonier, taxidermiste, chocolatier, décolleteur, horticulteur-paysagiste et visité des entreprises ad hoc à Fribourg, Broc, Morat et Montilier. Lors d'une excursion à Gruyères ils ont été reçus officiellement par le préfet Oberson, et un délégué des autorités communales de Fribourg a participé à la soirée de clôture du cours.

Toutes les manifestations ont été magistralement organisées par M. Sudan, de Fribourg et M. Maillard, de Bulle, auxquels vont la reconnaissance d'un chacun, comme aux autorités cantonales et communales de Fribourg qui ont mis la meilleure grâce à faciliter toutes choses.

Nous offrons aujourd'hui, à nos lecteurs, une partie de l'ouvrage d'Einoël Rey

« MON LUTIN »

L'édition complète et brochée de cet ouvrage paraîtra sur 56 pages, avec illustrations. Les personnes qui s'y intéressent — la vente se fera au plus juste prix à l'avantage des Départements cantonaux de l'instruction publique et du corps enseignant — sont priées de s'inscrire auprès de l'auteur, Mme Einoël Rey, Caroline 8, Lausanne, jusqu'au 30 septembre 1954 pour que la livraison puisse se faire avant Noël.



PRÉFACE

Sans entrer dans le détail de l'origine des formes fixes, cet ouvrage a pour but de faire connaître ou reconnaître celles-ci et de les faire aimer.

Toute œuvre d'art obéit à des règles de composition, qui en font la beauté et qu'on ne peut ignorer. Une forme géométrique, un arc roman ou gothique, les tonalités de base, en musique ou en peinture, ne peuvent lasser.

C'est de la connaissance d'une discipline qu'on peut, à un moment donné, tenter de s'affranchir pour s'exprimer avec plus de personnalité, mais cette liberté même a de plus grandes exigences encore pour atteindre à une perfection !

La *forme fixe* est un cadre donné, que le poète recherche par esthétique, dans laquelle son inspiration parfois se complaît, tant pour la beauté qu'elle recèle que par une sorte de jeu d'esprit.

« Mon lutin », commenté en classe, pourrait être à la portée des élèves dès l'âge de dix ans et constituer une étude de trois ou quatre années. Par l'attrait de sujets qui lui sont accessibles, ce recueil peut donner, à l'enfant déjà, une base culturelle, mais ne prétend pas être un modèle et les poèmes, que j'ai composés à titre d'exemples de ces formes fixes, doivent plutôt engager à les retrouver dans les œuvres des Maîtres de la littérature.

Sonnet, rondeau, rondel, pantoum, iambes, chant-royal, ballade, villanelle, distique, triolet, tercet et terza-rima, lai et virelai sont des formes fixes dont quelques-unes sont encore usitées. La fable, pas plus que l'élégie, la satire et l'acrostiche ne sont des poèmes à forme fixe, mais entrent dans la poésie classique comme également tous les vers réguliers.

En regard du poème se trouvent les règles de sa composition afin d'en faciliter l'analyse ; le titre de chacun mentionne sa forme fixe, de façon que l'enfant retienne le tout facilement.

Je souhaite que « Mon lutin » apporte et garde à la jeunesse de langue française (qui peut-être n'aura pas le privilège de faire des études supérieures en lettres) ces éléments de base, et l'engage à parfaire cette connaissance.

Einoël Rey, 1954.

PREMIÈRE PARTIE

Quelques règles essentielles de versification (empruntées partiellement au « Petit traité de versification française » de M. Grammont, ainsi qu'au « Dictionnaire de rimes françaises » de Ph. Martinon), valables pour tout l'ouvrage.

STROPHES - RIMES - HIATUS - E muet - METRE (vers de diverses longueurs et leur division).

Conclusion par la présentation du personnage de « Mon lutin » en vers.

Illustration

SECONDE PARTIE

Les règles de composition de chacune des formes fixes en regard du poème d'exemple Einoël Rey.

I

Sonnet du lutin au bois.
 Rondeau de jeunesse.
 Rondel du port muet (1er exemple).
 Rondel de la feuille et la neige (2e exemple).
 Pantoum des trois jolis œufs.
 Iambes ou révolte du lutin.

Illustration.

II

Chant-royal du cirque.
 Ballade aux oiseaux (1er exemple).
 Ballade au manoir (2e exemple).
 Villanelle à la source.

Illustration.

III

Distique d'espérance.
 Triolet du cœur.
 Tercet du rêve (1er exemple).
 Tercet du bel horizon (2e exemple).
 Terza-rima de la déesse.
 Lai du printemps (1re forme).
 Lai des saisons (2e forme).
 Virelai au lutin.

Illustration.

En appendice : Quelques poèmes à forme fixe en vieux français, des XIVe, XVe et XVIe siècles.

PREMIÈRE PARTIE

STROPHES :

Une strophe de vers tous de même longueur (même nombre de syllabes ou pieds) est *isométrique*.

Une strophe de trois vers est un *tercet*. Il se compose sur une rime seulement, ou, dans le cas d'enchaînement avec d'autres tercets, comme dans la Terza-Rima, sur deux rimes.

Une strophe de quatre vers est un *quatrain*, composé sur deux rimes.

Une strophe de cinq vers se compose généralement sur deux rimes, les deux pareilles croisées avec la seconde, de façon que deux rimes identiques seulement puissent se suivre.

Une strophe de six vers est, en fait, deux tercets liés ensemble par la rime de leur dernier vers, etc.

RIMES :

Les rimes doivent, autant que cela est possible en gardant le sens et la cohésion du poème, être des *rimes riches*, c'est-à-dire qu'elles présentent l'homophonie d'un élément de plus que ceux indispensables aux *rimes suffisantes* ou banales ; mais il vaut mieux utiliser quelques rimes banales et liantes qui ajoutent à la simplicité, que préciosité et incohérence.

La poésie est faite pour l'audition surtout ; c'est pourquoi des rimes sont agréables et justes, même sans tenir compte de l'orthographe. Exemple :

Plaine rime agréablement avec Cantilène.

Les rimes qui ne rendent pas le même timbre sont à éviter. Exemple :
homme et fantôme.

La rime n'est guère acceptable lorsqu'elle est constituée par une consonne qui se prononce dans un cas mais non pas dans l'autre. Exemple : plat (t muet) et mat (t prononcé). Il est compté pour une faute une rime au singulier rimant avec une au pluriel, à moins que le mot au singulier se termine par un s. Exemple : *printemps*, *temps* ; mais c'est alors au pluriel s'il s'agit *des temps* ou *des printemps* et la rime pareille qui suit doit être au pluriel également.

Il attend peut rimer avec *printemps*, etc.

L'HIATUS doit être évité en poésie classique ; en prose il n'est pas heureux non plus. L'hiatus répète phonétiquement, à la suite, la même voyelle. Exemple :

ainsi il - l'ouragan emporte - le chant en chœur, etc.

tandis qu'il est agréable d'entendre :

tu es - tu as.

L'E muet.

L'e ne compte pas pour une syllabe si, en cours du vers, il est suivi par un mot commençant par une voyelle.

Exemple : Qui travers(e) en éclair la distanc(e) infini(e).

L'e est également muet en fin de rime féminine.

La préposition *en* commence par la même voyelle que celle terminant le mot précédent : *traverse en éclair*, mais la prononciation étant différente, le *e* muet joue avec *en, in, un, etc.*, sans donner l'hiatus.

Si le mot, suivant un mot se terminant en *e*, commence par une consonne, il compte alors pour une syllabe :

Exemple : Ainsi qu'une sorcièr(e) un soir de carnaval.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 syllabes.

Ceci nous amène à envisager les *syllabes*.

Dans la conversation, il est des syllabes qui, liées, n'en font qu'une, tandis qu'en poésie elles comptent pour deux. C'est davantage dans la recherche de la beauté du langage que la règle s'impose et ces quelques exemples suffiront à faire saisir les nuances¹ :

Dans le langage courant :

Poésie = deux syllabes
Diadème = deux syllabes
Incarnation = quatre syllabes
Gracieux = deux syllabes

Dans le langage poétique :

Po-é-sie = trois syllabes
Di-a-dème = trois syllabes
In-car-na-ti-on = cinq syllabes
Gra-cieux = trois syllabes

tandis que *cioux, vieux, etc.*, ne font qu'une syllabe, en poésie comme en parlant.

Nous passions = Deux syllabes en poésie comme dans le langage.

Nuance dans l'exemple suivant :

Nos passions = nos pas-si-ons (trois syllabes en poésie).

¹ Il y a lieu de tenir compte de ce qui précède, et en cas d'hésitation, de consulter le « Dictionnaire de rimes françaises » de Ph. Martinon.

Le *MÈTRE*, division du vers de n'importe quel nombre de syllabes en parties égales ou inégales, permet une variété de rythmes. Cette division est donnée par la *pause*, la *césure*, l'*accent* ou la *coupe* qui est le passage d'une syllabe accentuée sur une autre qui ne l'est pas.

Ces divisions peuvent se chiffrer en : 5/5 ou 4/6 concernant un vers de dix syllabes par exemple.

Pour les *alexandrins* (vers de douze syllabes) ces parties sont :

- des *hémistiches* = 6 syl. (qui le divisent en deux)
- des *trimètres* = 4 syl. (qui le divisent en trois)
- des *tétramètres* = 3 syl. (qui le divisent en quatre).

Les *vers libres*, de longueur métrique variée dans un même poème et qui convenaient mieux à certains récits, à la fable notamment, étaient un élargissement des formes fixes et des vers réguliers, mais les rimes étaient conservées. Puis on a supprimé la rime. C'est, en fait, de la prose, mise en page à la manière des vers libres, disposition qui ne peut être alors motivée que par le sens autorisant la coupure, par les assonances ou la ponctuation... quand cette dernière encore ne fait pas totalement défaut à son tour !...

La conclusion de cette première partie, un peu ardue peut-être pour les enfants, sera mieux assimilée par la présentation du personnage du lutin, en un poème qui résume tout ce qui précède :

Deux *quatrains* en *alexandrins*, l'un à *rimes plates* (deux rimes pareilles féminines et deux rimes pareilles masculines = A A B B) ; l'autre à *rimes embrassées* (deux rimes masculines embrassant deux rimes féminines = B C C B), puis, la présentation se poursuit en sept vers, tous de longueur différente, de trois, cinq, sept, huit, neuf, dix et onze syllabes, à la manière de la fable.

Pour terminer ce poème, un nouveau quatrain en *alexandrins romantiques* (divisés en trimètres) qu'utilisaient de préférence les poètes romantiques.

Exemple :

Il est courtois - et graci-eux - mais ne se livr(e)
 1 2 3 4 1 2 3 4 1 2 3 4

Car mon lutin - est réservé - s'il est jovial (non : jovi-al, à signaler)
 1 2 3 4 1 2 3 4 1 2 3 4

Le vrai trimètre consiste cependant dans ce vers de La Fontaine :

« Maudit château, maudit amour, maudit voyage ! »

Mon Lutin

A	<i>Mon lutin, croyez-vous, est un malin génie</i>	6/6
A	<i>Qui traverse en éclair la distance infinie</i>	»
B	<i>Sur un manche à balai, monté comme un cheval,</i>	»
B	<i>Ainsi qu'une sorcière un soir de carnaval...</i>	»
B	<i>Vous vous l'imaginez pareil au nain bancal,</i>	»
C	<i>Au gnome, au farfadet ou même à l'homuncule,</i>	»
C	<i>Au nécromant sortant quand vient le crépuscule,</i>	»
B	<i>Tous suppôts du Malin, prêts à faire le mal !</i>	»
D	<i>Quelle erreur !</i>	3 syl.
B	<i>Il est amical...</i>	5 »
D	<i>Que triste ou gai soit son cœur</i>	7 »
B	<i>Mon lutin siffle dans le val !</i>	8 » 3/5
E	<i>Chaque jour, il vit son odyssée.</i>	9 » 3/6
E	<i>Pour ses exploits, pas de cape et d'épée</i>	10 » 4/6
E	<i>Vient le soir, il s'endort fier de sa journée</i>	11 » 3/8
F	<i>Il est courtois et gracieux, mais ne se livre,</i>	(trimètre)
G	<i>Car mon lutin est réservé, s'il est jovial,</i>	»
G	<i>N'est son ami, que seul l'enfant tendre et loyal</i>	»
F	<i>C'est un trésor, avec lui certes*, il fait bon vivre.</i>	»

L'alexandrin, né au XII^e siècle, n'a été remis en honneur qu'au XVII^e siècle et par les poètes de la pléiade. Il est encore très usité et convient aux récits, aux descriptions, par l'emploi illimité de ces vers et la non restriction des rimes dans un poème.

* Une licence est donnée dans le « Littré » concernant l'adverbe certes. Le (s) final ne compte pas plus que l'(e) muet pour une syllabe ; cert(es) il fait bon vivre.

Sonnet du lutin au bois

(en vers de douze pieds = alexandrins, 6/6 par la césure ou hémistiches)

*Pour moi s'en est allé au bois de bon matin
Mon lutin guilleret en quête d'un poème,
Sa baguette à la main, prise ainsi qu'un emblème,
Et coiffé du bonnet lui donnant l'air mutin.*

*Il cueille du muguet, en palpe le satin,
D'un reste de rosée il simule un baptême,
Des clochettes encor* se fait un diadème,
Les heurte et croit entendre un doux timbre argentin.*

*Il traverse amusé une forêt de prêles
Et voit Jeannot Lapin folâtrer dans le thym,
Puis grimpe au long d'un tronc, arquant ses membres grêles*

*Regard au loin, rêveur, un frôlement l'atteint :
Les élytres d'azur, qu'il a pris pour des ailes,
De dame Libellule à l'envol du destin.*

* En poésie une licence est admise concernant l'adverbe encore (le [e] supprimé s'il marque une syllabe en trop dans le cours du vers).

RÈGLES DE COMPOSITION DU SONNET

Que le sonnet soit composé en vers de douze, de dix, de huit, de trois syllabes, ou même d'une seule, comme dans l'exemple ci-dessous du sonnet monosyllabique de Jules de Rossegnier, sa composition consiste en :

Deux quatrains à rimes embrassées sur deux rimes.

(Deux quatrains qui seraient à rimes croisées ou plates et avec quatre rimes au lieu de deux, ne pourraient convenir au sonnet. Ph. Martinon écrit : que ce ne serait alors pas un sonnet, mais un poème de quatorze vers.)

La seconde partie du sonnet comprend :

Deux tercets (strophes de trois vers) du même nombre de syllabes que les vers des quatrains.

On peut à volonté prendre deux nouvelles rimes, varier ou reprendre une des deux premières ; la seule règle pour cette seconde partie consiste en ce que trois rimes pareilles ne se suivent pas.

Exemple : Sonnet monosyllabique de Jules de Rossegnier.

				Autres présentations des tercets :			
FORT	A						
BELLE	B	ROSE	C	ou	C	ou	C
ELLE	B	CLOSE	C		C		D
DORT	A	LA	D		D		C
							D
SORT	A						
FRÊLE	B	BRISE	E		C		D
QUELLE	B	L'A	D		C		C
MORT	A	PRISE	E		D		D

Le sonnet est encore très volontiers une forme d'expression des poètes et à notre époque jouit d'une prédilection, car malgré son étendue limitée, il permet d'aborder tous les sujets et tous les tons.

Rondeau de jeunesse

(vers de dix syllabes 5/5)

*Divine jeunesse en qui naît l'ivresse
Mon lutin ressent partout ta caresse.
Tout devient pour lui trésor inouï...
Mon cœur, de sa joie, est tout réjoui.
La lumière alors est une déesse
Qui, de ses bienfaits, donne avec largesse ;
Il se voit comblé par tant de richesse
Et reconnaissant s'est épanoui.*

Divine jeunesse !

*Son esprit acquiert hauteur et finesse,
Pour lui, la nature est une promesse
Et de toute crainte il est affranchi
Par le Créateur qui l'a enrichi.
Musique d'en haut, voix enchanteresse.*

Divine jeunesse !

Le rondeau, qui a connu sa vogue au XVI^e et au XVII^e siècle n'a pas cessé complètement d'être usité. Un exemple de rondeau en vieux français de Roger de Collyre, pseudonyme : Roger Bontemps, surnommé l'abbé des fous, au XVI^e siècle, se trouve en fin de cet ouvrage.

RÈGLES DE COMPOSITION DU RONDEAU

Le rondeau comprend :

Deux ou trois strophes de vers de *dix syllabes* sur *deux rimes* seulement, dans la disposition suivante :

(A A B B A A A B * - A A B B A *)

(la première rime est employée huit fois ; la seconde n'est employée que cinq fois)

Note : Le neuvième et le quinzième vers hors-rime n'étant que la répétition du début du premier vers du rondeau ne sont indiqués que par une étoile, et ne doivent pas forcément rimer avec la rime finale du premier vers !

La première strophe est de huit vers (terminés par le vers hors-rime) et peut se couper en deux strophes de cinq et trois vers si le sens motive cette coupure.

La dernière strophe est de cinq vers. (Même remarque concernant le sixième vers hors-rime qui termine le rondeau).

La coupure, de la première strophe en deux, se rencontre souvent dans les rondeaux et ce n'est pas un mal, si le sens la motive, car cette manière coupe également un peu la rime A qui, sans cela, s'entend plus ostensiblement = trois fois de suite.

P. S. Des poètes modernes, comme A. de Musset, trouvant cette disposition un peu monotone, n'ont pas craint d'en adopter une autre (écrit M. Grammont dans son « Petit traité de versification française », et cite un rondeau de ce poète en exemple).

Rondel du port muet

(en vers de huit syllabes)

*Le port muet de Verte-Rive
A vu mourir un oiseau blanc
Et mon petit lutin tremblant
Exprime sa douleur naïve.*

*Du pin est tombée une pive
Et de gros mouchets à son flanc.
Le port muet de Verte-Rive
A vu mourir un oiseau blanc.*

*Dormante ici, l'eau ne dérive,
Berce le cygne, ou fait semblant,
Tête sous l'aile et si troublant !
Le ciel d'une lueur avive
Le port muet de Verte-Rive.*

Rondel de la feuille et la neige

(en vers de cinq syllabes)

*Elle tombe molle
Le sol devient or,
Somptueux décor
Que froidure immole.*

*Vire en ronde folle
Dans les vents du nord...
Elle tombe molle
Le sol devient or.*

*Un nouveau symbole
Lorsque tout s'endort
Revêt cette mort :
Blanche farandole
Elle tombe molle.*

RÈGLES DE COMPOSITION DU RONDEL

Comme le rondeau, le rondel a *treize vers sur deux rimes*.

Les vers peuvent être de huit, de sept ou de cinq syllabes mais les strophes sont isométriques pour tout le poème.

Le rondel est composé :

D'un quatrain à rimes embrassées (A B B A)

D'un quatrain à rimes croisées (A B A B) qui se termine (au troisième et quatrième vers) par les deux premiers vers du premier quatrain.

Puis d'un quatrain à rimes embrassées qui se complète par le premier vers du rondel en répétition, soit le treizième. (A B B A - A).

Les exemples de « rondels en vieux français » de Charles d'Orléans, XVe siècle, sont l'un de huit et l'autre de cinq syllabes également et figurent en fin de l'ouvrage.

Les rondels eurent leur vogue particulièrement du XIVe au XVIe siècle. Abandonnés ils ont été remis en honneur par quelques poètes modernes.

Pantoum des trois jolis œufs

*Trois jolis œufs dans leur couchette
Cachés par les roseaux du lac,
Sous l'œil de la mère inquiète
Bien menacés par le ressac.*

*Cachés par les roseaux du lac,
Du bateau qui près d'eux s'avance,
Bien menacés par le ressac
Ils sont observés en silence.*

*Du bateau qui près d'eux s'avance,
Mon lutin a tendu les bras...
Ils sont observés en silence
De l'oiselle dans l'embarras.*

*Mon lutin a tendu les bras,
Doucement transporte le nid
De l'oiselle dans l'embarras
Avec un bonheur infini.*

*Doucement transporte le nid
A l'abri de la vaguelette
Avec un bonheur infini
Trois jolis œufs dans leur couchette.*

Le pantoum date du XIXe siècle.

RÈGLES DE COMPOSITION DU PANTOUM

Le pantoum est écrit en strophes isométriques de quatre vers à rimes croisées, construites de façon que les deuxième et quatrième vers de la première strophe passent premier et troisième dans la strophe suivante et ainsi de suite.

Les vers du pantoum sont généralement de huit syllabes et le premier vers doit également le terminer.

L'originalité consiste dans le développement de deux aspects différents parallèlement :

L'un descriptif et pittoresque pour les deux premiers vers de chaque strophe ;

l'autre intime et senti pour les deux vers qui suivent.

Il est préférable de ne pas allonger le pantoum au-delà de cinq quatrains, ce qui permet de faire le développement en entier, mais il n'y a pas de restriction dans ce sens, si le poème présente un intérêt suffisant pour qu'il en supporte la longueur !

Le pantoum est, à l'origine, une traduction d'un chant malais dont Th. Gautier fit une imitation en vers. La génération suivante admit ce poème (en forme fixe) dans notre langue.

Iambes ou révolte du lutin

Déjà ce long pensum couvre toute une page...
 En cet après-midi d'été,
 Mon cœur est excédé, plein de fiel et de rage,
 Car je ne l'ai pas mérité,
 Pas plus que mes amis, qui, sur l'escarpolette,
 Au croquet ou au tir à l'arc,
 Poussent leurs cris vainqueurs ! C'est trop injuste et bête
 Et je veux les rejoindre au parc.
 Je proclame hautement, même accusé d'audace,
 Que, par vertu des magiciens,
 Soldats sont les bâtons alignés que je trace !
 Général des Lilliputiens,
 Je les crée un à un et les range en bataille,
 Puis, dessine en marge un canon,
 Des tentes, des drapeaux, des coursiers à leur taille,
 Mon armée a fort grand renom !
 Ce pensum risque bien de ne pas plaire au maître
 Et sans examen refusé !
 Qu'importe, car déjà je fuis par la fenêtre,
 A mon tour métamorphosé !
 Au diable mon crayon ! On dira que je fronde,
 Mais sur un grand cheval ailé
 En un tour de cadran je fais le tour du monde
 A folle allure, échevelé ;
 Je devance ne criant, geais et canards sauvages,
 Oiseaux de Norvège et des fjords,
 Croise un tapis volant, d'hallucinants visages ;
 Je vois châteaux hantés et forts !
 Puis je franchis la mer, le désert, la montagne,
 En un clin d'œil j'ai observé
 Les danses des Papous, le Pardon de Bretagne,
 La Mi-été près du névé...

Ce qu'il apprit un jour peuple sa chevauchée,
 Sa fougue tombe en un instant.
 Le front sur les papiers dont sa table est jonchée
 S'est endormi le pénitent !

LES IAMBES forment un poème de caractère satirique dans lequel un vers de douze syllabes alterne continuellement avec un vers de huit syllabes.

L'étendue d'une pièce en iambes n'est pas limitée et il n'y a pas de séparation de strophes.

C'est un pamphlet difficile à composer, non que le poète ait une restriction par la forme, ni par le nombre de rimes qui n'est pas limité, mais parce que le contraste rythmique confère une intensité, une sorte de violence par le mètre qui change à chaque vers. De ce fait, il se dégage une mise en relief de chaque idée et l'obligation d'en changer ou d'en donner un rebondissement, continuellement.

Les rimes sont croisées dans une pièce en iambes et la rime féminine réservée aux vers de douze syllabes.

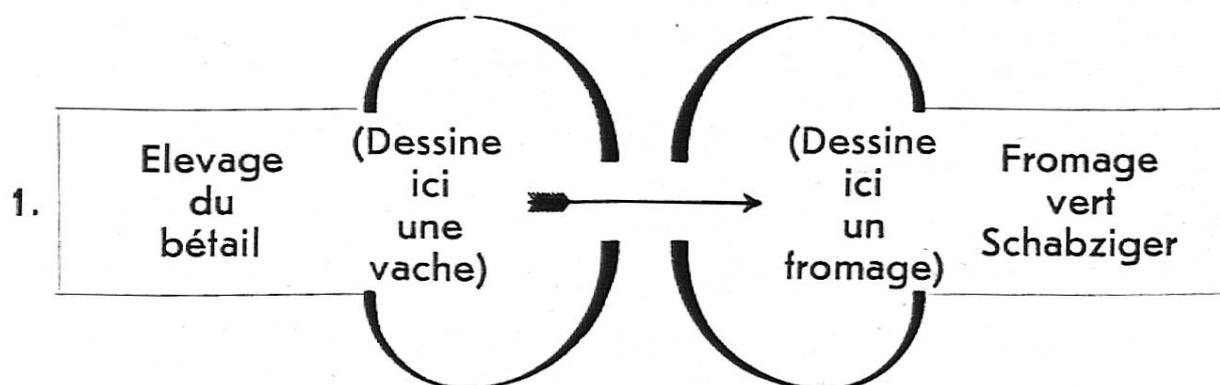
Rimes :	A	B	A	B	C	D	C	D	E	F	E	F	
Nombre de syllabes :	12	8	12	8	12	8	12	8	12	8	12	8	etc.

L'iambe date du XIXe siècle, comme le pantoum, et n'est devenu un genre que depuis André Chénier et A. Barbier particulièrement.

CANTON DE GLARIS (II/3)

Activités du canton.

Lis les chapitres 1 et 2 de ton livre, page 90, puis fais dans ton cahier le résumé ci-dessous :



2.

Industrie
cotonnière

(Colle ici du coton, ou une marque de chemise, ou dessine-les, ou dessine un habit de coton, ou une bobine, etc.)

3.

A Schwanden :
appareils de
chauffage
électrique.

(Colle ici une image d'appareil de chauffage électrique, ou dessines-en un).

CANTON DE GLARIS (II/3)

4. Chaque année

à **GLARIS** :

Après avoir lu les pages 92 et 93 de ton livre, et surtout le dernier alinéa de la lecture, réponds à cette question : Quel travail fait cette assemblée ?

à **NAEFELS** :

Procure-toi un livre d'histoire du 1er degré, lis le récit de cet événement, et réponds à cette question : A quelle date eut-il lieu ?

5. LA CORRECTION DE LA LINTH

Lis le texte de la page 91, et relève le petit croquis de cette page. Colorie en bleu les lacs et l'ancien cours de la Linth, et en rouge le canal de la Linth.

Remplis ce petit tableau :

La correction de la Linth

a supprimé heureusement

a permis

.
.
.

6. La plaine de la Linth (photo page 91)

- Quel est le nom du lac ?
- Combien vois-tu de cours d'eau ?
- Comment s'appelle celui de droite ? Dans quel sens coule-t-il ? Que voit-on à son embouchure ?
- Comment s'appelle l'autre ? Dans quel sens coule-t-il ?
- Quelle est la localité ?
- Quelle est la chaîne de montagnes derrière le lac à droite ? Dans quel canton se trouve-t-elle ?
- Quelle sommité aperçoit-on tout au fond, avec peut-être un sommet neigeux ?
- Dans quelle direction a été prise cette photo ?

7. Dessine les armoiries du canton de Glaris ; ou bien :

Lis à la page 92 ce qu'on te dit de l'éboulement d'Elm ; et essaie de représenter par un dessin que tu imagineras une scène de cet épouvantable événement.

ADMINISTRATION CANTONALE VAUDOISE

Un poste de :

Maitresse d'enseignement professionnel ou **Maitresse d'enseignement professionnel A**
est au concours à la direction des écoles et stations agricoles cantonales de Marcellin s/Morges.

Traitement: Maitresse d'enseignement professionnel : Fr. 6,948.— à Fr. 8,780.—.

Maitresse d'enseignement professionnel A : Fr. 7,629.— à Fr. 9,720.—.

Entrée en fonctions: 13 septembre 1954.

Délai d'inscription: 16 août 1954.

Conditions spéciales: Age minimum : 22 ans - maximum : 30 ans. Certificat fédéral de capacité professionnelle de couturière. Brevet de travaux à l'aiguille. Entretien du linge et économie domestique.

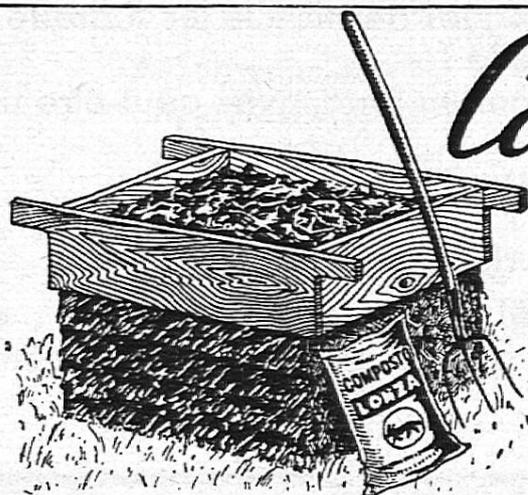
Si la candidate choisie est au bénéfice de la maîtrise fédérale, l'engagement aura lieu immédiatement en catégorie A, classe 19.

Office du personnel



Lait
Guigoz

le lait
préfér^é du
nourrisson



Composto Lonza

transforme rapidement tous déchets
de jardin, feuilles, tourbe etc.

en excellent fumier

LONZA S. A. BALE

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LAUSANNE
DE LA VILLE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation



Visitez

Morat

la ville pittoresque

Plages

Bettmeralp Waldhotel Bettmeralp 1950 m. d'alt.

Nouvel hôtel avec pension bourgeoise. 50 lits. **Chalet** avec 50 matelas dans locaux et salle à manger séparés. Convient spécialement pour écoles et sociétés. Plateau ensoleillé avec vue sur les Alpes. Au centre pour des excursions sur le Bettmerhorn (nouveau chemin), Eggishorn, Märjelensee, Aletschwald et Belalp. Téléphérique Bettmeralp (Station de la FOB Betten).

Se recommande **A. Stucky, instituteur, Waldhotel, Bettmeralp**

*Aucune sortie, aucun voyage,
sans appareil dans son bagage!*
PHOTO - CINÉ Premières marques seulement.

A. SCHNELL & FILS Pl. St-François 4

PHOTO - PROJECTION - CINÉ

LAUSANNE

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

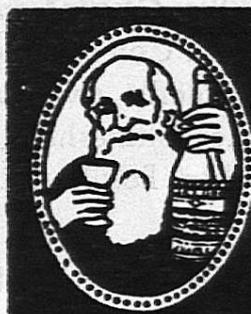
Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la
Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22
(Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du
restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carre-
four Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du res-
taurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et
variés.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg
du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide -
Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.



Kenriez-Lithinée

Eau de table de 1^{re} ordre

** Digestive **